

ANALYSE & REFERENCES :

Observation par un particulier d'un phénomène aérospatial non identifié.

Références : BE N°25400 DEF/GEND/O.E./D.O/RENS du 28 septembre 1992 (Class :55.03) relatif à l'étude d'un phénomène aérospatial connu ou inconnu.

CM N° 32600 DEF/GEND/ O.E/ RENS du 08 novembre 1985 relative aux conditions d'exercice par la Gendarmerie de sa mission de renseignement.

Nous soussignés, Gendarme, F- B , Agent de police judiciaire, de la Compagnie en résidence à la brigade de

Vu les articles 59 et 298 du D.O du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service en Gendarmerie.-----

Nous trouvant au bureau de notre unité, entendons Mr B , B , né le 18/11/2002 à 17H22----- fils de domicilié à , Retraité, qui déclare le

***Je viens vous ce jour pour relater des faits qui se sont déroulés la nuit du **vendredi 08 Novembre 2002** sur le hameau de . Mon épouse et moi revenions d'une soirée chez des amis, il était **23H45**, lorsque mon épouse est descendue du véhicule elle m'a fait remarquer un **phénomène lumineux** qui se déplaçait dans le ciel.----- Nous avons observé ce phénomène **jusqu'à 00H15**. Le phénomène était sur un **axe nord sud**, à la vertical du hameau de . Il avait un mouvement **alternatif** et faisait des va et vient entre le sud et le nord.--- Le phénomène était constitué d'une **douzaine** de points lumineux répartis sur un **ovale**, et ces points lumineux tournaient dans le sens des aiguilles d'une montre à une cadence d'un tour tous les 4 secondes.---- Au centre de l'ovale une demi-douzaine de points lumineux regroupés et immobiles.--- Cet objet ne faisait **aucun bruit**. La taille de l'objet est difficile à évaluer mais il était environ de la **taille d'une main tendue à bout de bras**.---- Le ciel **était nuageux** et le plafond était assez bas et il n'y avait pas de lune, vent faible, pas de pluie, il faisait assez froid.---- A partir d'une fenêtre du toit de notre maison nous avons pris deux photos du phénomène mais les deux photos étaient noires car le temps de pause n'était pas assez important.---

☞	1	M. le Préfet	Date de Clôture	Transmis le	1 5 JAN 2003
	2	Au Général Commandant la région aérienne			
☞	2	DGGN- Bureau défense opération- Sous direction des opérations- Bureau renseignement situation			
☞					
☞	1	BT			

Je me suis emparé d'une puissante torche lumineuse pour éclairer le phénomène en décrivant des cercles à la même vitesse que les points lumineux. Il n'y a pas eu de modification du phénomène.-----

le lundi 18 novembre 2002 à 17:40:49

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et je n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L'Agent de police judiciaire

ENQUETE

***Suite à la déclaration de Mr B , nous procédons le 21/11/2002 à une enquête de voisinage sur la commune de , ainsi que sur les hameaux de et ----

Aucune personne n'est susceptible de confirmer les dires de Mr B , manifestement aucun autre témoin n'a été recensé.---

Nous prenons contact avec Mr V , maire de la commune, il nous confirme que Mr B lui a rapporté les faits le 11 novembre 2002 lors de la cérémonie au monument aux morts de la commune.-----

Aucune trace ou objet n'est retrouvé à la verticale de lieu hypothétique du phénomène.-----

CLOTURE

Aucun élément de preuve ou de témoignage ne peut confirmer les dires de Mr B qui semble être sain d'esprit et de moralité.----

Par conséquent, nous transmettons le présent procès-verbal de renseignement administratif aux autorités administratives judiciaires et militaires mentionnées supra.---

Fait et clos à le vendredi 29 Novembre 2002 à 18heures.

L'enquêteur



DIRECTION DE L'EXPLOITATION
ET DE L'ETABLISSEMENT
SOUS-DIRECTION EXPLOITATION
DES SYSTEMES OPERATIONNELS
DIVISION EXPLOITATION DES CENTRES DE MISSION
SCIENTIFIQUE ET DE TRAITEMENT

SEPRA

le 1er avril 2003
DEE/EO/ST/SEPRA N° 03-133

**GENDARMERIE NATIONALE
BRIGADE TERRITORIALE**

V/Réf. : P.V. N° 454/2002 -

Objet : Accusé Réception du Procès Verbal sus-référencé

Messieurs,

Nous vous remercions pour votre envoi cité en référence et pour la qualité des informations transmises par vos services et vous demandons de bien vouloir nous excuser d'en accuser réception tardivement.

Ces informations seront étudiées attentivement par le SEPRA ; elles seront ensuite intégrées dans la base de données et nous permettront l'établissement de statistiques.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés d'une éventuelle suite que nous pourrions donner à certains procès verbaux, dans la mesure où ils présenteraient un intérêt d'étude ultérieure.

Entre-temps, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Responsable du SEPRA,